



NOTE

Punaises de lit - point au 5/10/2023

Paris je t'aime - Office de Tourisme fait le point sur la situation à Paris.

Les acteurs du tourisme parisiens sont sensibilisés et agissent déjà depuis plusieurs années sur la problématique des punaises de lit, avec des protocoles qui ont fait leurs preuves. A date, en termes d'hébergement, de restauration ou de sites touristiques, les professionnels ne perçoivent pas de recrudescence du phénomène, qui reste marginal.

Retrouvez ci-dessous les dispositifs mis en place à Paris, par secteur d'activité :

Hôtels :

L'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) ainsi que le GHR (Groupement des Hôtelleries et des Restaurations de France) confirment la mise en place de dispositifs récurrents depuis plusieurs années, tels que le nettoyage des chambres à la vapeur sèche (sans produit chimique), la formation du personnel de chambre ou la désinfection des valises à l'arrivée, proposée par certains hôtels.

Transports :

L'institut National d'études et de lutte contre la punaise de lit confirme qu'il n'y a pas « à ce jour d'infestation très importante dans les moyens de transports ».

- **SNCF** : la SNCF mène un traitement préventif très régulier dans tous ses TGV, Intercités et trains de nuit : nettoyage approfondi, pose de gels anti-nuisibles et diffusion d'insecticides dans les zones non-accessibles. En cas de signalement avéré, un traitement intensif et immédiat est appliqué.
- **RATP** : La RATP reste en alerte sur le sujet et chaque signalement fait l'objet d'un traitement adapté. Les rames du réseau font l'objet d'un nettoyage préventif approfondi et régulier.

Lieux de divertissement :

- **Cinémas** : les cinémas, ayant fait l'objet d'un signalement de punaises de lit dans la capitale, ont tous été traités lors du déclenchement de la procédure d'urgence : détection canine, traitement complet à la vapeur sèche, second contrôle d'efficacité du traitement. Chaque signalement déclenche la mise en place de cette procédure d'urgence, en complément du traitement préventif régulier des salles.
- **Musées, sites touristiques** : les musées et autres sites touristiques ne sont pas des lieux propices à la présence de punaises de lit, aucun cas n'a été signalé à ce jour.

Il convient de rappeler que les punaises de lit ne transportent aucune maladie. Si elles sont particulièrement déplaisantes, elles ne présentent pas de risque pour la santé. A noter que la présence de punaises de lit n'est pas liée à la propreté des établissements.

Consultez les recommandations de l'Etat pour agir contre les punaises de lit :

www.ecologie.gouv.fr/punaises-lit-letat-vous-accompagne